



DIPLÔME
**Certificat de spécialisation Prospective et
management public**

Code : CS11300A



Niveau d'entrée : Aucun



Niveau de sortie : Aucun

ECTS : 15

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

L'objectif général de ce certificat est de former les décideurs des administrations à la culture prospective et à l'utilisation des méthodes et des outils de la prospective afin d'impulser le changement et l'innovation dans les organisations publiques.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Initier les décideurs aux concepts, méthodes et outils de la prospective pour un management réussi des organisations publiques ;
- Développer des compétences en management et décisions publics ;
- Opérer les changements positifs dans les organisations publiques par le développement des processus de la conduite du changement et de l'innovation sociale.

Compétences et débouchés

Le certificat de spécialisation « Prospective et Management Public » apporte les compétences nécessaires à l'anticipation, à l'innovation, à l'animation de la réflexion sur l'avenir des organisations publiques, avec l'esprit et la rigueur de la méthode prospective, afin de permettre aux dirigeants des organisations publiques d'être les acteurs des changements et améliorations sociales souhaités.

Les compétences visées sont les suivantes :

- Capacité à cerner les enjeux liés à la prospective et à son application dans les organisations publiques ;
- Aptitude à décider de l'opportunité d'une démarche de prospective et à en diriger son processus au sein d'une organisation publique ;
- Utilisation des démarches prospectives pour éclairer l'innovation et la conduite du changement au sein des organisations publiques ;
- Conduite des processus d'évaluation des performances des organisations publiques
- Maîtrise des techniques de management des organisations publiques ;
- Maîtrise des processus de prise de décision dans les organisations publiques ;
- Capacité d'impulser le changement et les processus d'innovation au sein des organisations publiques.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Cet enseignement vise les managers publics africains. Il s'adresse en particulier à ceux qui exercent une responsabilité d'ensemble sur des organisations publiques en Afrique, aux cadres et dirigeants de l'administration ou des organisations publiques africaines en charge de mettre en place des processus de conduite de changement et d'innovation pour en garantir la performance. Il concerne également les managers privés africains intéressés par les logiques d'innovations sociales et au processus de décision des organisations publiques constituant leurs clients ou partenaires en quête d'accomplissement du changement social.

Le niveau requis pour accéder à cet enseignement est bac+4 ou expérience professionnelle équivalente.

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Gestion de l'innovation](#)

[Management public](#)

[Prospective](#)

[Accompagnement du changement](#)

[Innovation sociale](#)

[Outil d'aide à la décision](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de spécialisation](#)

Formacode

Management participatif [32142]

Conduite changement [32015]

Code du parcours

CS11300A

Modules d'enseignement

→ [Mémoire](#)

→ [Prospective, décision, transformation](#)

→ [Prospective, innovation et conduite du](#)

[changement dans les organisations publiques](#)

→ [Prospective, management et décision publique](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)